



« La rente et après ? »

Table Ronde -débat du 22 février 2025, Hôtel Aurassi, Alger

Dr Mustapha MEKIDECHE, président de la Commission scientifique, technique et économique du Club Energy

Résumé de la communication :

Dès l'indépendance du pays en 1962, des stratégies ont été élaborées mais partiellement mises en œuvre pour construire une économie post coloniale moderne et résiliente. En s'appuyant sur les nationalisations des hydrocarbures du 24 février 1971 qui ont permis de financer les différents plans quadriennaux, y compris par le recours à l'endettement international, l'économie algérienne était entrée dans un cycle d'industrialisation accéléré mais inachevé. Ce processus avait en effet été stoppé dans la décennie 80 avec un impact violent sur l'aval du secteur hydrocarbures puisque le développement pétrochimique ne s'est pas poursuivi en aval, producteur de valeur, alors que les grands complexes amont avaient été réalisés. Dans le même ordre d'idées le secteur agricole a été marginalisé du fait que le volume de la rente des hydrocarbures permettait et facilitait les subventions des biens alimentaires au lieu de les produire localement (syndrome hollandais).

Plan de la communication

Introduction méthodologique

- 1. Les stratégies, les pratiques et les enseignements de la récupération et de la gestion de la rente (1958 et 2024)**
 - 1.1 Le processus de récupération de la rente des hydrocarbures (1958-1971): du compromis à la rupture**
 - 1.2 Les politiques et stratégies de maximisation de la rente et les leçons tirées de son usage (1971-2024)**
- 2 Quel futur pour la rente algérienne des hydrocarbures ?**
 - 2.1 Position du problème**
 - 2.2 Une place déjà programmée de la rente des hydrocarbures et de sa gestion à 2035**
 - 2.3 L'évolution prospective de la rente des hydrocarbures (2036 -2050) : continuité ou extinction ?**

Conclusion

Introduction méthodologique

On pourrait trouver des ancrages théoriques sur la rente en se référant par exemple à Ricardo s'agissant de la rente agraire ou à la culture des tulipes en Hollande il y a plusieurs siècles. Je préfère m'en tenir à une démarche opératoire plus lisible et audible pour l'auditoire, en partant du fait que la rente des hydrocarbures ou plus exactement sa génération est constituée de la différence entre les volumes vendus multipliés par les prix internationaux et ses coûts de production, de stockage et de transports vers les marchés extérieurs mais aussi vers le marché intérieur. Certains peuvent considérer cela comme un profit mais le niveau atypique élevé récurrent lui confère un caractère structurel qui en fait une rente, y compris en intégrant les baisses résultant de crises conjoncturelles.

Dans le cas des prix intérieurs inférieurs au prix de référence international, une partie de la rente est implicitement transférée aux clients nationaux (ménages, activités nationales et résidentes à soutenir etc.). Cette dernière n'est quelquefois non mesurée mais il n'en demeure pas moins qu'elle est partie constitutive de la rente des hydrocarbures.

Mais encore fallait-il la récupérer d'abord pour en disposer et l'optimiser de façon souveraine.

Dans notre communication nous allons esquisser les conditions de sa récupération et les différents usages qui ont en été fait dans le passé et suggérer quelques pistes pour le futur de long terme et prospectif.

1. Les stratégies, les pratiques et les enseignements de la gestion de la rente entre 1958 et 2024

1.1. Le processus de récupération de la rente des hydrocarbures (1958-1971) : du compromis à la rupture

Pourquoi nous remontons à 1958, parce que les instances de la révolution armée avaient refusé la proposition de la puissance occupante d'entamer des négociations excluant la souveraineté de l'Algérie sur le Sahara. Si tel n'avait pas été le cas nous ne serions pas là pour traiter de la gestion de la rente des hydrocarbures car nous l'aurions perdue. Ensuite est intervenu **le compromis des accords d'Evian sur les hydrocarbures** (19 mars 1962). Compromis car à l'indépendance la gestion du secteur des hydrocarbures était encore régie sous l'empire de **la législation française** avec une institution ad hoc de gestion du domaine minier **l'Organisme saharien**. Les négociations post indépendance avant les nationalisations portaient pour une grande part sur les « **prix postés** ». Ces négociations ont abouti à **l'accord d'Alger de 1965 signé par Bellaïd Abdeslam**. Par ailleurs, dès l'indépendance, le 31 décembre 1963, l'Algérie s'est dotée de son outil opérationnel **la Sonatrach, crée le 31 décembre 1963** avec un premier projet : l'oléoduc Hamoud El Hamra Arzew sur financement koweïtien et réalisation anglaise (CJB).

Les nationalisations du 24 février 1971 ont opéré une rupture par la récupération totale des hydrocarbures gazeux dont l'exploitation n'était pas encore engagée mais aussi des hydrocarbures liquides. Elle intervient d'ailleurs comme l'aboutissement d'un processus de récupération des actifs notamment agricoles (décrets de mars 1963) et miniers (juin 1966).

1.2. Les politiques et stratégies de maximisation de la rente et les leçons tirées de son usage (1971-2024)

La récupération de la rente a pu, à la fois par les excédents financiers qu'elle a générés et les facilités d'endettement qu'elle a pu garantir, offrir les ressources pour lancer un programme consistant et multisectoriel d'industrialisation en s'appuyant sur les différents plans quadriennaux. La fin de la décennie 70, marquée par la mort du Président Boumedienne, a vu un ralentissement de l'investissement au profit de la consommation, initiée par le Président Charli Bendjedid et le parti au pouvoir, le FLN, qui a tenu son cinquième congrès sous le sigle « Pour une vie meilleure ». Cet arbitrage au profit de la consommation, estimé comme incontournable, compte tenu de la montée des besoins sociaux non satisfaits, a été financée pour l'essentiel par la rente. La conséquence négative a été le report et même l'arrêt de l'investissement dans les secteurs de l'énergie et l'industrie qui a eu un impact sur la croissance qui a reculé de façon significative. Ainsi la décennie 80 et la décennie 90 ont été des périodes de croissance économique médiocres, voire négative, aggravée par la crise pétrolière de 1986 qui a conduit à la mise en œuvre d'un programme d'ajustement structurel (1994-1998). A cela sont venus s'ajouter les effets destructeurs du terrorisme de la décennie 1990.

A l'inverse durant toute cette période, des stratégies et des mécanismes ont été mis en place pour à la fois maximiser les revenus de la rente sur les marchés internationaux.

A titre d'illustration on peut citer :

- Le rôle décisif de l'Algérie au sein de l'OPEP en tant que modérateur (embargo oil 1973) et rôle majeur de Belaïd Abdeslam et Zaki Yamani le Saoudien qui ont conduit à une remontée historique du prix du baril de pétrole),
- L'obtention de l'indexation des prix du gaz naturel sur ceux du pétrole, après son indexation sur les produits raffinés, qui ont soutenu le développement de nos capacités de GNL,
- L'introduction de la clause « take or pay » dans les contrats à long terme de vente du gaz naturel transportés par les gazoducs transcontinentaux. Ce qui a assuré leur faisabilité technico économique.

S'agissant de la problématique des transferts internes et de la gestion prudente de la rente un mécanisme a été mis en place en 2000. Il s'agit du fonds de régulation des recettes (FRR). Le FRR écrémait les revenus d'hydrocarbures issus d'un prix fixé à un certain niveau par les différentes lois des finances. Ce fonds pouvait financer une partie des déficits budgétaires et aussi finançait un certain nombre d'investissements. La création d'un fonds souverain proprement dit avait été avancé mais a été finalement abandonnée. **Le FRR en voie d'extinction dans les années 2019 a été réalimentée en 2023 à hauteur de 1800 milliards DA (source ministre des finances).** Un autre levier a été utilisé par la Banque d'Algérie. Il s'agit de la gestion du taux de change Dollar/DA pour corriger les évolutions défavorables des cours pétroliers valorisés en dollars.

Le retournement favorable des cours pétroliers du début du millénaire a permis à l'économie algérienne de rebondir mais cette dernière restait toujours encadrée dans un cycle de deux décennies de croissance molle (2000-2020).

Examinons les effets les plus importants, produits par le financement par la rente, sur l'économie et la société algérienne.

D'abord les conséquences positives de l'utilisation de la rente :

- Un indice de développement humain (IDH), calculé par le PNUD, le plus élevé sur le continent africain (hors Maurice et les Maldives), de façon récurrente sur au moins deux décennies et 3^{ème} économie africaine
- L'électrification de tout le pays (merci la Sonelgaz)
- Un secteur agricole qui revient de loin et dont la croissance actuelle lui permet de contribuer de façon significative de plus de 16% au PIB (36 milliards en 2024) avec une tendance haussière pour les prochaines années
- L'éradication des bidonvilles et l'exécution d'un vaste programme de logements (L'Afrique du Sud et l'Égypte, dont les PIB sont plus importants que le notre n'ont pas réglé encore ce problème).
- Une Armée moderne et professionnelle car sans sécurité il ne peut y avoir de développement (voir ce qui se passe en République démocratique du Congo et dans les États faillis).

S'agissant des conséquences négatives :

- La persistance d'un secteur informel, y compris monétaire, qui a un effet négatif sur les réseaux de distribution et d'échanges y compris en devises,
- La faiblesse de la contribution du secteur industriel au PIB (moins de 5%)
- Le gaspillage de ressources d'hydrocarbures par deux canaux :
 - a) Le défaut de délimitation entre l'avantage comparatif de l'énergie et son transfert en tant que rente. L'exemple de la production de clinker par des opérateurs étrangers présents en Algérie pour laquelle certains managers de Sonatrach estiment que l'utilisation du gaz comme source d'énergie rapporte beaucoup moins que sa vente sur les marchés internationaux. On peut élargir aux autres industries fortement utilisatrices d'énergie (aciéries, pétrochimie notamment),
 - b) Un modèle de consommation énergétique dans le résidentiel et la mobilité qui favorise le gaspillage et la fuite aux frontières

Le dernier arrêté d'octobre 2024 du ministre en charge de l'énergie a initié un correctif qui à terme pourra corriger cela pour plafonner au-delà d'une certaine quantité, par la négociation, les niveaux des subventions.

A partir de 2020, malgré la crise sanitaire de la Covid, qui a eu un effet brutal sur les revenus de la rente des hydrocarbures, des changements structurels dans le paradigme du modèle algérien commençaient à apparaître produisant les premiers fruits de la diversification. Des premiers indicateurs, validés par les institutions de Bretton Woods, indiquent que l'économie algérienne est résolument engagée depuis 2020 dans un trend d'émergence par la diversification. Cette performance récurrente est certes appuyée sur la rente des hydrocarbures, mais aussi, fait nouveau, sur l'émergence d'autres moteurs de la croissance y compris l'agriculture (\$ 36 milliards de contribution au PIB) , les services et l'industrie, secteurs minorés dans le passé sous le double effet du syndrome hollandais et du poids des lobbies de l'importation.

2.1 Quel futur pour la rente algérienne des hydrocarbures ?

Position du problème

Dans une vision de long terme (2035) et prospective (2050), nous verrons, sous quelles conditions, y compris les contraintes et les opportunités géopolitiques, géoéconomiques et environnementales, la rente, en réduction tendancielle, pourrait contribuer à soutenir et élargir ce trend de croissance, hors hydrocarbures de façon durable et non comme un effet provisoire et variable de conjoncture.

A cet effet il sera identifié dans une première partie portant sur la période 2025-2035, les avancées permis par la rente des hydrocarbures et à l'inverse les obstacles qu'elle a engendré qui ont contrecarré dans le passé cette évolution vertueuse pour, à l'avenir, les réduire.

Dans une deuxième partie, portant sur la vision prospective 2035- 2950, à l'aune de ces enseignements passés et des évolutions anticipables (économiques, géopolitiques et technologiques) il sera examiné les facteurs probables et les leviers de nature à renforcer et rendre le processus engagé de diversification structurelle, durable et résilient. Cela, tout en continuant de s'appuyer sur une gestion prudente et plus efficace des ressources d'hydrocarbures, encadrée dans un mix énergétique incluant le développement maîtrisé des énergies renouvelables.

2.1 La place de la rente des hydrocarbures et de sa gestion à 2035 : un positionnement déjà identifié dans une diversification en marche

D'abord on peut constater que la typologie de l'économie algérienne évolue dans le sens de sa diversification, y compris dans le secteur des hydrocarbures.

- Pour ce dernier on peut noter que son secteur aval, qui prend une place de plus en plus importante est à rattacher aux activités industrielles : pétrochimie, industries des engrais, dessalement d'eau de mer et plus tard hydrogène vert. S'agissant de ses activités amont elles se rattachent aux activités minières au même titre que le fer, les phosphates ou plus tard les métaux rares déjà en cours de mise en valeur.
- Cependant des menaces persistent sur ce développement minier et industriel amont et aval, du fait des barrières à l'entrée sur les marchés notamment européens, mises en place au motif d'engagements environnementaux, y compris pour les produits pétrochimiques et produits industriels à contenu énergétiques (sidérurgiques, engrais etc.). Les négociations en cours pour la révision de notre accord d'association avec l'UE devraient inclure ce point, au même titre que l'ouverture de leur marché pour nos produits hors hydrocarbures, y compris agricoles.
- Par anticipation la Sonatrach a engagé des investissements amont et aval dans le secteur des hydrocarbures à hauteur de \$ 50 milliards sur la période 2024-2028 (allocution du PDG de la Sonatrach à l'occasion du 60^e anniversaire de la création du groupe).

Pour les autres secteurs on enregistre des retours en force pour certains et des frémissements pour d'autres :

- Le secteur agricole, qui rattrape son retard des décades précédentes, deviendra de plus en plus une locomotive de la croissance avec une part de PIB s'élevant à 18% et une couverture de 74% des besoins nationaux en 2023, présageant une

souveraineté alimentaire possible à l'horizon 2030 avec le développement en cours des industries agroalimentaires,

- A l'inverse le secteur industriel avec seulement une contribution de 4,1% au PIB dispose cependant d'un potentiel de croissance avec l'émergence de filières dynamiques dans la pharmacie, l'agroalimentaire, les matériaux de construction et l'acier,
- Le développement en cours des industries aval pétrochimiques (LAB, polypropylène, MTBE, Éthylène à Arzew et Skikda) qui ouvriront la voie aux filières de transformation pour couvrir les besoins de la plasturgie en forte croissance tout en dégageant des quotités importantes à l'export,
- Le secteur des services tiré par les industries numériques avec comme leviers les infrastructures de télécommunications et le développement inédit des startup soutenues par des politiques publiques efficaces (5),
- Le tourisme dont les infrastructures ont bénéficié également d'un accompagnement public spécifique efficace, financé pour une grande part par la rente,
- La redynamisation du secteur minier, après une longue période d'hibernation, avec les projets intégrés lancés de Gara Djebilet (fer), Oued Amizour (zinc, plomb) et Tébessa (phosphates).
- Le développement en cours des énergies renouvelables dont l'objectif est de réaliser 22000 MW à l'horizon 2035 avec comme première étape 3000 MW déjà financée à hauteur de \$3 milliards.

2.3. L'évolution prospective de la rente des hydrocarbures (2036 -2050) : continuité ou extinction ?

Dans la démarche spécifiquement prospective plusieurs scénarios, appelés par les probabilistes **les futuribles**, sont possibles car les variables notamment géopolitiques et technologiques, sont nombreuses et difficilement anticipables. Cependant les tendances lourdes qui vont caractériser les périodes envisagées sont déjà initiées.

Nos réserves d'hydrocarbures, au-delà de 2035, seront entamées à tel point que le recours au gaz non conventionnel dont l'Algérie recèle les troisièmes mondiales (entre 22 000 et 20 000 milliards de m³) sera incontournable d'autant que l'Al E vient de réviser sa position sur l'utilisation du gaz naturel dans le lit énergétique jusqu'au moins à 2050. La généralisation de l'IA, fortement utilisatrice d'électricité nécessitera fortement sa génération par le gaz naturel.

Cette problématique prospective est de nature stratégique pour nous car si cette ressource n'est pas valorisée à cet horizon, elle risque de passer en pertes et profits. Dans le même temps le développement de l'électricité électrosolaire et de l'hydrogène vert constituera un élément structurel de notre mix énergétique associé au gaz naturel et probablement encore au pétrole brut.

Conclusion

1. La récupération et la gestion de la rente, en termes d'acquis et d'obstacles dans le temps long depuis les Nationalisations du 21 février 1971 à nos jours, a permis de soutenir et d'accompagner durablement les programmes de développement de l'économie algérienne et de développement social avec des résultats palpables qui

restent à élargir et à consolider malgré les insuffisances identifiées qui restent encore à corriger.

2. Les perspectives à long terme d'une croissance structurelle durable de l'économie algérienne sont déjà portées par des stratégies opérationnelles, déclinées dans la diversification en cours qui a commencé à produire ses premiers effets positifs, repérables notamment dans l'augmentation inédite des exportations hors hydrocarbures (récurrence du record de \$ 7 milliards), la diminution des importations et la croissance exceptionnelle du secteur agricole.
3. Cela n'exclut pas mais implique, pour le futur aussi, le développement du secteur des hydrocarbures pour soutenir à la fois le financement des nouveaux moteurs de la croissance, y compris le programme en cours des énergies renouvelables et assurer la sécurité énergétique du pays.

Les défis à relever pour ce faire sont à portée de mains. Leur prise en charge renforcera l'émergence structurelle de l'économie algérienne, en tant que partie prenante africaine, et euro méditerranéenne et arabe de premier plan dans un ordre économique mondial en cours de mutation systémique.